EXTRAITS DE LA DÉCLARATION D'INVESTITURE DE PIERRE MENDÈS FRANCE (17 JUIN 1954)

Dominique Lejeune

▶ **To cite this version:**

Dominique Lejeune. EXTRAITS DE LA DÉCLARATION D'INVESTITURE DE PIERRE MENDÈS FRANCE (17 JUIN 1954) : Commentaire de texte. DEUG. Hypokhâgne du lycée Condorcet (Paris), France. 1982, pp.16. cel-01493575

HAL Id: cel-01493575
https://hal.science/cel-01493575

Submitted on 21 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION D'INVESTITURE DE PIERRE MENDÈS FRANCE (17 JUIN 1954). COMMENTAIRE DE TEXTE

PAR DOMINIQUE LEJEUNE, PROF DR DR

« […] **[Négociation sur l'Indochine]** Et aujourd'hui, il me semble que nous pouvons être réunis dans une volonté de paix qui traduit l'aspiration du pays.

C'est solidairement aussi que nous sommes engagés dans une négociation. Mon devoir est de vous dire dans quel état d'esprit je l'aborderai, si vous m'en chargez.

Depuis plusieurs années déjà, une paix de compromis, une paix négociée avec l'adversaire me semblait commandée par les faits, tandis qu'elle commandait, à son tour, la remise en ordre de nos finances, le redressement de notre économie et son expansion. Car cette guerre plaçait sur notre pays un insupportable fardeau.

Et voici qu'apparaît aujourd'hui une nouvelle et redoutable menace : si le conflit d'Indochine n'est pas réglé — et réglé très vite — c'est le risque de la guerre, de la guerre internationale et peut-être atomique, qu'il faut envisager.

C'est parce que je voulais une paix meilleure que je la voulais plus tôt, quand nous disposions de plus d'atouts. Mais maintenant encore, il y a des renoncements ou des abandons que la situation ne comporte pas. La France n'a pas à accepter et elle n'acceptera pas des conditions de règlements qui seraient incompatibles avec ses intérêts les plus vitaux. La France restera présente en Extrême-Orient. Ni nos alliés ni nos adversaires ne doivent conserver le moindre doute sur le sens de notre détermination.

Une négociation est engagée à Genève, en liaison avec nos alliés et les États associés.

[…] Il faut donc que le "cessez-le-feu" intervienne rapidement. Le gouvernement que je constituerai se fixera — et il fixera à nos adversaires — un délai de quatre semaines pour y parvenir. Nous sommes aujourd'hui le 17 juin. Je

me présenterai devant vous avant le 20 juillet et je vous rendrai compte des résultats obtenus. Si aucune solution satisfaisante n'a pu aboutir à cette date, vous serez libérés du contrat qui nous aura liés et mon gouvernement remettra sa démission à M. le Président de la République.

Il va de soi que, dans l'intervalle — je veux dire dès demain — seront prises toutes les mesures militaires nécessaires aussi bien pour faire face aux besoins immédiats que pour mettre le gouvernement qui succéderait au mien, en état de poursuivre le combat si, par malheur, il avait à le faire. Au cas où certaines de ces mesures exigeraient une décision parlementaire elles vous seraient proposées.

Mon objectif est donc la paix.

Sur le plan international, c'est en toute clarté que la France recherchera la paix.

Et je sollicite votre confiance dans ce seul but, pour une mission sacrée qui nous est dictée par le vœu ardent de la nation tout entière.

Mesdames, Messieurs, c'est dans cette perspective, ce but une fois atteint dans le délai prévu, que je me place maintenant afin de vous indiquer succinctement les étapes suivantes que mon gouvernement fixera pour son action.

[Économie] Action sur l'économie d'abord. Le 20 juillet au plus tard, je vous soumettrai un programme cohérent de redressement et d'expansion destiné à assurer progressivement le relèvement des conditions de vie, l'indépendance économique du pays, le développement de notre agriculture par une politique coordonnée de la production et des débouchés, un effort accru et dynamique dans l'ordre du logement et des habitations à loyer modéré. Ce plan élargira et amplifiera tout à la fois les objectifs du plan de dix-huit mois amorcé par le précédent gouvernement et les moyens destinés à assurer son succès. Les propositions détaillées qui vous seront alors soumises constitueront la base d'un nouveau contrat en vertu duquel mon gouvernement disposera des pouvoirs nécessaires pour atteindre ses objectifs économiques dans le minimum de temps. Les grandes lignes et les principes directeurs dont nous nous inspirerons, vous les connaissez d'ailleurs déjà : je les ai décrits à cette tribune, voici un an. Qu'il me suffise de rappeler qu'une politique active de progrès économique et social est inséparable d'une politique de

rigueur financière, comme le prouve l'exemple des pays d'Europe qui ont relevé au rythme le plus rapide le niveau de vie de leur peuple.

[…] **[Europe]** La paix en Indochine étant rétablie et les décisions essentielles pour le redressement de notre économie étant prises, la France devra se prononcer avec clarté sur la politique qu'elle entend suivre à l'égard d'un problème capital et longtemps différé : celui de l'Europe. Vis-à-vis de ses amis comme vis-à-vis d'elle-même, la France ne peut plus prolonger une équivoque qui porte atteinte à l'alliance occidentale.

Or, cette alliance à laquelle la France appartient en vertu d'une vocation découlant de la géographie et de l'histoire, il suffit qu'elle semble compromise pour que les pires dangers se profilent à l'horizon. […]

[…] La Communauté européenne de Défense nous met en présence d'un des plus graves cas de conscience qui ait jamais troublé le pays.

[…] L'une de ces données est la nécessité d'un réarmement occidental imposé par la situation internationale et qui a conduit à envisager — perspective cruelle pour tous les Français — les conditions de la participation de l'Allemagne à une organisation commune de défense. […]

[…] Je m'adresse aux adversaires comme aux partisans de la Communauté européenne de Défense, pour qu'ils renoncent aux intransigeances qui, en fin de compte, ne peuvent avoir d'autre effet que d'affaiblir durablement le moral du pays et l'armature de sa défense. […]

[…] Le gouvernement que je voudrais constituer organisera cette confrontation nécessaire, ce rapprochement que veut le pays. Il mettra en présence des hommes, des patriotes de bonne volonté et il leur demandera, pendant le bref délai durant lequel notre action sera consacrée en priorité au règlement du conflit d'Indochine, de jeter les bases d'un accord qui sera aussitôt soumis au Parlement. Et si ces consultations devaient se révéler infructueuses, c'est le gouvernement lui-même qui prendrait ses responsabilités.

Il s'agit, je l'ai dit, de définir les conditions qui, tenant compte des aspirations et des scrupules du pays, nous permettent de créer le large assentiment national qui est indispensable à tout projet de défense européenne.

De toutes manières, l'Assemblée sera saisie, avant les vacances parlementaires, de propositions précises dans ce but. […]

[Maroc et Tunisie] L'accomplissement des tâches qui viennent d'être énumérées doit aller de pair avec le rétablissement de la concorde et de la sécurité dans ces deux pays d'Afrique du Nord qu'endeuillent, en ce moment même, le fanatisme et le terrorisme. Le Maroc et la Tunisie, auxquels la France a ouvert les voies du progrès économique, social et politique, ne doivent pas devenir sur les flancs de nos départements algériens, des foyers d'insécurité et d'agitation ; cela, je ne l'admettrai jamais. Mais j'ajoute avec la même netteté que je ne tolérerai pas non plus d'hésitations ou de réticences dans la réalisation des promesses que nous avons faites à des populations qui ont eu foi en nous.

Nous leur avons promis de les mettre en état de gérer elles-mêmes leurs propres affaires. Nous tiendrons cette promesse et nous sommes prêts dans cette perspective à reprendre des dialogues, malheureusement interrompus.

Je suis sûr, en effet, qu'il est possible de concilier l'existence de structures communes au sein de l'Union française avec l'exercice constamment perfectionné des institutions propres à chacun de ces deux pays. […]

[…] **[Gouvernement Pierre Mendès France]** Le gouvernement sera ce que seront ses membres. Je ferai appel, si vous me chargez de le constituer, à des hommes capables de servir, à des hommes de caractère, de volonté et de foi. Je le ferai sans aucune préoccupation de dosage. Je ne m'interdis même pas — tant est vif mon désir de constituer la plus large union nationale — de demander éventuellement leur concours à des députés qui, pour des raisons respectables, n'auraient pas cru pouvoir, en première instance, m'accorder leur suffrage. (*Mouvements divers. Applaudissements sur certains bancs[SFIO] et sur quelques bancs [MRP, modérés et RPF])*

Il n'y aura pas de ces négociations interminables que nous avons connues ; je n'admettrai ni exigences ni vetos. Le choix des ministres, en vertu de la Constitution, appartient au président du Conseil investi, et à lui seul. Je ne suis pas disposé à transiger sur les droits que vous m'auriez donnés par votre vote d'investiture. (*Applaudissements sur de nombreux bancs [SFIO, modérés et RPF] et sur plusieurs bancs [MRP])* […] »

(Sources : *Journal officiel*, *Le Monde* daté du 18 juin 1954, Pierre Mendès France, *Sept mois et dix-huit jours (juin 1954- février 1955). Gouverner c'est choisir*, Paris, Julliard, 1955, pp. 18-25, rééd. en 1959 ; Pierre Mendès France, *Œuvres complètes*, publiées par l'Institut Pierre-Mendès-France ; Gallimard, tome III, *Gouverner, c'est choisir*, Gallimard, 1986, 832 p. ; O.Voilliard & *alii*, *Documents d'histoire contemporaine*, tome II, texte n° 159-II)

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION D'INVESTITURE DE PIERRE MENDÈS FRANCE (17 JUIN 1954). COMMENTAIRE DE TEXTE

PAR DOMINIQUE LEJEUNE, PROF DR DR

Circonstances :

- Pierre Mendès France, député radical, était resté en dehors du personnel ministériel depuis sa démission du gouvernement provisoire, le 5 avril 1945. De Gaulle l'a nommé représentant de la France au FMI et à la Banque mondiale. PMF fréquente alors beaucoup les EU, son attirance pour la communication s'en trouve renforcée. À la suite de son échec de 1953 (pour 13 voix…), il fait figure de **leader d'une partie de la gauche** et est appelé à résoudre la **crise ouverte par la démission de Joseph Laniel, le 12 juin 1954**.
- une crise **courte**, par conséquent
- Pierre Mendès France venait de déclarer : « Nous sommes en 1788 »
- **Ce fut la dégradation de la situation indochinoise qui amena Mendès France au pouvoir**.

Le 7 mai 1954 la garnison française de Diên Biên Phu capitulait après un long combat. L'opinion française en fut bouleversée et un mouvement profond commença : le procès d'un régime rendu responsable de la catastrophe. Tout le monde savait que les jours du gouvernement Laniel étaient comptés et ce, au moment où la France était engagée à Genève dans une négociation délicate avec non seulement le Viêt-minh mais aussi les Chinois et les Soviétiques.

- Lors du **grand débat parlementaire qui se déroula le 12 juin 1954**, ce fut Mendès France qui dressa un véritable réquisitoire contre la politique suivie jusqu'alors par Georges Bidault et provoqua la chute du ministère. Le Président de la République chargea donc Mendès de tenter de former un nouveau gouvernement. Tranchant avec les habitudes parlementaires de ce temps, il **se présenta seul lors du vote d'investiture**, annonçant qu'il choisirait librement ses ministres, sans négociations préalables avec les partis. Il était décidé à **faire appliquer la lettre de la constitution** qui soulignait le rôle éminent du Président du Conseil dans la détermination et la conduite de la politique du gouvernement. **Les grands appareils politiques surpris n'étaient pas en mesure de réagir, vu les heures dramatiques que connaissait le**

pays. Soulignons d'ailleurs chez Mendès **l'art de la dramatisation d'une situation** pour faire passer une politique.

- **L'investiture de Pierre Mendès France rompt avec les habitudes**. Pas de « tours de piste » préalables, avec des candidats Président du Conseil des grpes parlementaires qui fixent les enchères, mais **appel direct de Coty** à celui dont on n'a pas oublié le ferme discours de l'année précédente et qui est l'auteur du « réquisitoire » contre le gouvernement précédent. Pas de concertation avec les caciques des partis, mais **discussions avec des fonctionnaires, des militaires et des syndicalistes !** Pas d'habiletés de tribune, mais la **conclusion d'un contrat avec l'Assemblée nationale** · déception relative, eu égard à la célébrité de l'épisode, à la lecture du texte
- **La cohérence du projet avait été exposés dans un *Appel à la jeunesse*, publié par *L'Express* le 14 mai 1954**. *L'Express* joue un rôle capital dans la constitution de l'image de Mendès. Invention de « PMF» sur le modèle de FDR. Fondé en 1953 par Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud, il se fait l'organe officiel du mendésisme, s'appliquant à populariser l'idée d'un homme neuf, capable d'appliquer une politique adaptée aux problèmes de la France des années 50, celle qui entre dans l'été de la croissance économique et du modernisme
- Les pronostics, au matin du 18 juin, n'étaient guère favorables !

Auteur (s) :

- **Voir le dossier biographique**
- Pierre Mendès France est encore **un « homme nouveau »**, bien que député depuis 1932 : il n'est pas de ceux qui participent à ttes les combinaisons gouvernementales, il a peu parlé au Palais-Bourbon
- Son programme de gouvernement était clair : **en ce qui concerne le problème indochinois, il s'engageait à aboutir dans un délai d'un mois** ; sur la **CED**, il annonçait une large confrontation des opinions, ce qui désarma l'opposition des gaullistes ; il évoqua aussi un **programme économique** fondé sur la reprise de l'expansion et la modernisation de l'appareil productif.
- Il **gouvernera jusqu'au 6 février 1955**
- Formule de Pierre Mendès France **« Gouverner, c'est choisir ! »**
- Pierre Mendès France se met à la rédaction de son discours dans la nuit du 15 juin, **aidé de Georges Boris et de Simon Nora**, et par instants de Jean-Jacques Servan-Schreiber

Date :

- 17 juin 1954, *sic*
- Pierre Mendès France sera d'ailleurs renversé le 6 février suivant !

Style :

- incisif
- des ressemblances avec de Gaulle, mais le de Gaulle de la Ve Rép. (?), donc l'inverse

Plans :

- deux possibles :
- soit ordre du texte
- soit « dedans » / « dehors », la IIe partie étant séparée en deux (*sic*)

I. LE « DEDANS »

1°) Le futur gouvernement (fin du texte)

- face à l'opinion publique, **il ne voulait pas apparaître comme l'homme des communistes, aussi annonça-t-il sa décision de ne pas tenir compte des votes communistes si ceux-ci se déterminaient en sa faveur**. Il est certain que cette attitude provoquante lui valut une durable inimitié du parti communiste.
- **Le 18 juin 1954, Pierre Mendès France fut largement investi par 419 voix contre 47 et 143 abstentions. En défalquant les 99 communistes qui avaient voté pour lui (1ère fois que les comm. votent une investiture), il restait 320 voix : il était au-dessus du chiffre fatidique d'investiture de 314.** On peut remarquer que **la droite était dans l'ensemble hostile** : les indépendants avaient voté contre et dans sa majorité **le MRP s'était abstenu**. Il est certain que le **contexte international** a pesé sur ce vote et explique ce large consensus.
- **raisons du vote communiste** : mettre dans l'embarras un homme politique détesté, Mendès s'oppose à la g. d'Indochine et à la CED, le PCF s'assure une position de contrôle. À noter que le PC vient de voter Naegelen (socialiste) à la présidentielle, Le Troquer (SFIO aussi) pour la présidence de l'Assemblée nationale
- Bien des soutiens vont **davantage aux mesures d'urgence** qu'aux vues d'avenir. Notons qu'en dépit de la volonté de Mendès France à ne pas les compter dans sa majorité, les députés communistes avaient voté l'investiture. **Pour la première fois depuis 1947, le PCF soutenait un gouvernement et par là-même se réintroduisait dans le jeu politique normal**.
- La **formation du gouvernement n'alla pas sans poser des problèmes**. Ainsi **la SFIO, le plus fidèle soutien du gouvernement, refusa la participation**. Le gouvernement, par sa composition, se trouvait ainsi **déporté sur la droite** : il comprenait des radicaux, des hommes de l'UDSR, des gaullistes (Républicains Sociaux) et même 2 MRP. Le **ministère constitué était relativement restreint**, puisqu'au total, avec les secrétaires d'État parmi lesquels Jean Raffarin, SÉ à l'Agriculture, le père), il ne comptait que 29 membres, alors que le gouvernement précédent en comptait 38. Mendès France décida d'assumer la charge des Affaires Étrangères et c'est lui qui dirigea les **négociations de Genève**. Il s'entoura d'une équipe jeune et souvent compétente avec **Edgar Faure aux Finances**, François **Mitterrand à l'Intérieur** ou encore Chaban-Delmas aux Travaux Publics.
- Mais la **composition du gouvernement est arrêtée dès le lendemain de l'investiture**. *Cf.* formule du discours, qui va devenir célèbre : « Il n'y aura pas de ces négociations interminables que nous avons connues ; je n'admettrai ni exigences ni vetos. Le choix des

ministres, en vertu de la Constitution, appartient au président du Conseil investi, et à lui seul. Je ne suis pas disposé à transiger sur les droits que vous m'auriez donnés par votre vote d'investiture » · Pierre Mendès France fera référence à cette date auprès de De Gaulle, dans un télégramme qu'il envoie aussitôt à Colombey !

· une **équipe réduite**, présentée le 24 juin, 16 ministres, au lieu de 22 dans précédent gouvernement

· une équipe **rajeunie** (· sens particulier de la formule « Je ferai appel, si vous me chargez de le constituer, à des hommes capables de servir, à des hommes de caractère, de volonté et de foi. »)

· **Pierre Mendès France s'est réservé le min. des AÉ et il s'installe symboliquement au Quai d'Orsay, délaissant un temps Matignon**. Ses conseillers : le fidèle Georges Boris, Jean-Marie Soutou, Claude Cheysson, Michel Jobert, Simon Nora, etc. Fidèle soutien des hauts fonctionnaires en place, comme Alexandre Parodi, François Bloch-Laîné, Louis Armand, Paul Delouvrier, Alfred Sauvy, etc.

· 3 **radicaux** : Edgar Faure aux Finances, Bourgès-Maunoury à l'Industrie et Jean Berthoin à l'Éducation. Gaston Monnerville a été sollicité pour jouer le rôle d'une sorte de VP du C., qu'il refusa, le jugeant très anticonstitutionnel

· parmi les **UDSR** : F.Mitterrand à l'Int., Claudius-Petit au Travail

· 6 **gaullistes** (Républicains Sociaux, ex-URAS) : Chaban-Delmas aux Travaux Publics, général Koenig à la Défense nationale, Diomède Catroux, Maurice Lemaire, Henri Ulver et Christian Fouchet

· 2 **MRP** participent au gouv. Pierre Mendès France, contre l'avis de leur parti. **Robert Buron** à la France d'OM. C'est lui qui s'est démené pour arracher des votes en faveur de Pierre Mendès France. *Cf.* **appel très net dans le discours** « Je ne m'interdis même pas — tant est vif mon désir de constituer la plus large union nationale — de demander éventuellement leur concours à des députés qui, pour des raisons respectables, n'auraient pas cru pouvoir, en première instance, m'accorder leur suffrage. » · dès le 1er jour, opp. de Georges Bidault et, par la voix de Jean Lecanuet, jeune élu de Seine-Inférieure, MRP instruit contre PMF un **procès d'intention**

· des **Indépendants**

· ce n'est **pas un replâtrage** : seuls 4 min. de Laniel sont retenus, tous les grands noms des années précédentes sont récusés

2°) Le progrès économique et social (2e partie du texte)

- **l'année 1953 a été « blanche » pour la planification**, entre plan Monnet et IIe Plan (1954-1957)
- **contexte** : début des « Trente Glorieuses », mais grands mouvements sociaux de 1953, débuts du poujadisme
- un **« mieux-être inégal » (J.-P.Rioux)**, avec « frustrations et revendications » (J.-P.Rioux, *La France de la Quatrième République* , Seuil, coll. "Points", N.H.F.C. (tomes 15 & 16), 1980-1983, 309 & 382 p., tome II, pp. 248-258)
- on peut se demander si la société est réellement « **débloquée** » (J.-P.Rioux, *La France de la Quatrième République* , Seuil, coll. "Points", N.H.F.C. (tomes 15 & 16), 1980-1983, 309 & 382 p., tome II, pp. 259-294)
- d'où la formule « un programme cohérent de redressement et d'expansion »
- **patronage de Léon Blum**, explicitement déclaré en 1953, lors de la 1ère tentative, avec ceux de Poincaré pour la rigueur financière et de De Gaulle pour le goût de l'indépendance nationale et le sens de l'État
- petite vengeance ou **mise devant les responsabilités** : « Les grandes lignes et les principes directeurs dont nous nous inspirerons, vous les connaissez d'ailleurs déjà : je les ai décrits à cette tribune, voici un an. Qu'il me suffise de rappeler qu'une politique active de progrès économique et social est inséparable d'une politique de rigueur financière, comme le prouve l'exemple des pays d'Europe qui ont relevé au rythme le plus rapide le niveau de vie de leur peuple. »

II. LE « DEHORS » COLONIAL

1°) L'Indochine (début du texte)

· **pourquoi cette place ?** :

- urgence, évidemment : DBP, conf. de Genève

- formule stupéfiante du « compte à rebours » : « Le gouvernement que je constituerai se fixera — et il fixera à nos adversaires — un délai de quatre semaines pour y parvenir. Nous sommes aujourd'hui le 17 juin. Je me présenterai devant vous avant le 20 juillet et je vous rendrai compte des résultats obtenus. Si aucune solution satisfaisante n'a pu aboutir à cette date, vous serez libérés du contrat qui nous aura liés et mon gouvernement remettra sa démission à M. le Président de la République. »

- l'idée du délai d'un mois a été mûrie depuis plusieurs semaines. Il s'agit de signifier que la France se refuse à un autre Pan Mun Jom

- le plan de *Blitzkrieg* (Jean-Pierre Rioux !) a séduit

· revoir la **base**

· **arguments dév. par M. 1950>>> pour désengagement d'Indochine** (*Cf.* Alain Ruscio, "Le mendésisme et l'Indochine", *RHMC*, avril-juin 1982, pp. 324-342) :

effort de guerre est un obstacle à une grande politique sociale en métro. *Cf.* « la remise en ordre de nos finances, le redressement de notre économie et son expansion »

imposs. entretenir deux armées (Asie et Europe), or Europe = essentiel (anticomm. de Pierre Mendès France)

Asie est perdue, mais France peut encore espérer conserver positions en Afrique. Mendès et ses amis ne sont pas des anticolo. de la première heure. *Cf.* Charles Hernu (fondateur du Club des Jacobins en 1951) : "L'Asie est perdue pour nous, il faut en prendre son parti ; mais en même temps, il faut vouloir sauver l'Afrique pour nous sauver avec elle."

· **autres nuances à l'hagiographie traditionnelle / Pierre Mendès France (même article) :**

* Pierre Mendès France a tout fait à Genève pour allonger délai avant les élections géné. au Viêt-nam (fixé à deux ans)

* M., sans les partager, connaissait les calculs US visant à considérer les accords comme un chiffon de papier et à empêcher la réunification

· il a insisté pour repousser du 13e au 17e parallèle la limite (= moyen d'augmenter la taille du Viêt-nam du S)

* a orienté la diplomatie fr. vers le Viêt-nam du S (contre l'avis de Jean Sainteny, porte-parole à Hanoi), gâchant l'occasion (souhaitée par Viêt-minh) de maintenir bonnes relations avec Viêt-nam du N

- très grde imp. du **pacifisme**, d'un certain pacifisme, dans le discours
- Mais par ailleurs, pour rassurer les milieux conservateurs il souligna qu'il était désireux du maintien des alliances de la France et qu'il ne comptait donc pas renoncer à l'aide américaine. *Cf.* « Ni nos alliés ni nos adversaires ne doivent conserver le moindre doute sur le sens de notre détermination. »
- **accords de Genève** :

  cessez-le-feu

  indép. totale et neutralité Cambodge et Laos

  idem Viêt-nam, mais coupure au 17e parallèle, élections générales dans les deux ans au Viêt-nam
- mais **une réelle menace de guerre à outrance**, message sans ambages bien reçu : Ho Chi Minh, qui voulait aller jusqu'au 13e parallèle, se contente du 17e. *Cf.* « il y a des renoncements ou des abandons que la situation ne comporte pas. La France n'a pas à accepter et elle n'acceptera pas des conditions de règlements qui seraient incompatibles avec ses intérêts les plus vitaux. La France restera présente en Extrême-Orient. Ni nos alliés ni nos adversaires ne doivent conserver le moindre doute sur le sens de notre détermination. »
- **l'opinion accueillit le verdict de Genève avec soulagement** (*Cf.* « une volonté de paix qui traduit l'aspiration du pays ») et *Le Figaro* lui-même dut admettre que le chef de la délégation française y avait été « un bon ouvrier du pays » !
- les **accords de Genève seront approuvés par l'Assemblée nationale le 23 juillet 1954** : 462 contre 13, 134 abst., MRP pour la plupart

2°) Maroc et Tunisie (avant-dernière partie)

- les **drames marocain et tunisien** se sont noués, *Cf.* la base
- structure de cette avant-dernière partie est évidente : balancement, etc.
- discours de Pierre Mendès France sur l'autonomie interne (*Cf.* « en état de gérer elles-mêmes leurs propres affaires ») à **Carthage (31 juillet)**, une opération « coup de poing » préparée en secret
- Christian **Fouchet**, un rép.-soc. aux Affaires tunisiennes et marocaines
- une nouvelle fois, **l'opinion publique** est sur le champ tenue au courant

- préparation du transfert des responsabilités à un gouvernement tunisien enfin **représentatif**, *i. e.* comprenant des destouriens
- le 10 août, la **politique tunisienne est massivement approuvée par toute l'Ass**., à l'exception de la droite et du MRP

Transition : La paix en Indochine, le dialogue renoué en Tunisie, ne pouvaient guère jeter les bases d'une nouvelle politique extérieure tant que la France traînerait le boulet de la CED Pierre Mendès France le sait et désire, ici encore, sortir rapidement de l'ornière.

III. LA CED (3e partie)

- Pierre Mendès France a pris pour lui le **portefeuille des AÉ**, qui, pour la 1ère fois depuis 1945, échappe au MRP
- la CED = « le **cadavre dans le placard** » (J.Fauvet)
- Pierre Mendès France annonce **d'entrée de jeu** son intention de trancher la question, qui paralyse la politique int. et hypothèque la pol. ext.
- Pierre Mendès France est **neutre** et a pris dans son gouvernement des partisans et des adv.
- il sait que les alliés de la France sont résolus à s'entendre contre la France, et il pense qu'une position enfin tranchée lui permettrait de parler haut au sein de l'Alliance atlantique et de **relancer la construction européenne**
- **échec de tous les compromis**, *Cf.* « Le gouvernement que je voudrais constituer organisera cette confrontation nécessaire, ce rapprochement que veut le pays. Il mettra en présence des hommes, des patriotes de bonne volonté et il leur demandera, pendant le bref délai durant lequel notre action sera consacrée en priorité au règlement du conflit d'Indochine, de jeter les bases d'un accord qui sera aussitôt soumis au Parlement. Et si ces consultations devaient se révéler infructueuses, c'est le gouvernement lui-même qui prendrait ses responsabilités. »
- en adoptant la « question préalable » une majorité, obtenue grâce au ralliement de nouveaux SFIO, **enterre définitivement la CED le 30 août 1954**
- le **MRP** parle aussitôt de « crime du 30 août » et la haine de quelques-uns de ses chefs contre Pierre Mendès France conflue désormais avec celle d'une droite colonialiste qui dénonce le « bradeur d'Empire »

CONCLUSION

- **lacunes** dans extraits : Algérie, finances
- un **« contrat » rempli à l'été 1954** - **popularité de Pierre Mendès France, dépassant celle de Pinay**, satisfaction de la presse. J.F.Dulles s'exclame « This guy is terrific ! » (« ce type est formidable ! ») et dit que Pierre Mendès France = « Superman » !!!
- Mais **difficultés** : Indochine, Europe (accords de Paris), Algérie, etc. - **dégradation du climat de confiance**. La « grâce d'un été » pour Pierre Mendès France (Jean-Pierre Rioux)
- **L'expérience Mendès France : voir le dossier biographie**
- dans le discours, Pierre Mendès France **esquisse un nouvel art de gouverner**, s'adressant à la conscience des hommes politiques et pas aux groupes parlementaires, passant un contrat, se montrant comme le véritable chef du gouvernement
- ajoutons que **dès le 19 juin 1954, 1ère « causerie radiodiffusée »**. Les Français, qui connaissaient Pierre Mendès France surtout comme un expert en éco., vont très vite prendre l'habitude d'écouter chaque samedi soir « cette voix qui, la première depuis celle du de Gaulle de 1945, semble n'avoir qu'une passion, les convaincre jour après jour pour leur rendre demain l'usage d'une démocratie régénérée » (J.-P.Rioux, *La France de la Quatrième République* , Seuil, coll. "Points", N.H.F.C. (tomes 15 & 16), 1980-1983, 309 & 382 p., tome II, pp. 55-56)
- un phénomène de **personnalisation du pouvoir** : l'ascendant qu'il exerce sur son entourage et le pays, la jeunesse en particulier, lui aliène les partis et les groupes de pression, le « syndicat » des anciens Président du Conseil tout particulièrement
- **originalité et chute Pierre Mendès France** : voir la base : la « gloire » ou « la grâce d'un été » (Jean-Pierre Rioux).

- opposition tenace, irréconciliable du MRP (accords de genève, CED)
- détachement progressif des rép.-soc. (pol. ext.)
- méfiance de la droite devant ses intentions éco. et soc.
- des oppositions corporatives
- sa pol. colo. provoque la colère des représentants des colons et lui aliène partiellement le parti radical

- après chute, **très houleuse tentative de (longuement) prendre la parole au Palais-Bourbon**, avec formule célèbre « Les hommes passent, les nécessités nationales demeurent. ». L' « hallali » (formule souvent employée)
- **7 mois et 17 jours…, mais une action dense** : l'Indochine, le « coup de Carthage », la CED, etc. et un nouveau style. Une influence et un exemple sans commune mesure dans le temps avec le pouvoir dont il a disposé !
- **éditorial célèbre de Jacques Fauvet** ds *Le Monde*, *cf.* ci-dessous

- **il ne reviendra plus au pouvoir**, hormis les quatre mois de 1956, où il fut l'otage impuissant du gouvernement Mollet
- **rôle de Cassandre**, *cf.* Pierre Mendès France, *Sept mois et dix-huit jours (juin 1954-février 1955). Gouverner c'est choisir*, Paris, Julliard, 1955, rééd. en 1959 : « Si la République ne sait pas capter, canaliser, absorber les ambitions et les espoirs de la jeunesse, la République éclatera, soyons-en persuadés, sous une pression rapidement irrésistible. »
- rôle de statue du commandeur pour tout Président du Conseil ou 1er ministre, en France…